

Holtzemer

LA GAZETTE DE NOTRE VILLAGE



JANVIER 2024 **N° 62**



édito

Chères Holtzheimois, chers Holtzheimois,

Dans un contexte géopolitique très tendu en cette fin d'année 2023, nous pouvons mesurer combien la vie dans notre village de Holtzheim suit son cours avec les diverses initiatives de la municipalité.

Les commémorations ont toute leur place (cérémonie du 11 novembre, recueillement de la délégation ukrainienne devant la stèle commémorant le triste épisode de Holodomor, présence d'une délégation d'élus à Legelshurst pour la journée nationale des morts) ainsi que les initiatives en faveur de plus de **solidarité** (Banque Alimentaire, soirée des bénévoles, marché de Noël solidaire, calendrier de l'Avent inversé...).

En même temps qu'un **nouveau Conseil Municipal des Jeunes** s'installe, les **grands projets** structurants avancent : il en est ainsi de la livraison de la nouvelle piste cyclable le long de la voie ferrée et de la belle installation de l'entreprise SPIE dans notre zone d'activités. Il en va du développement de notre commune et du souci de bien vivre de nos habitants dans notre village.

C'est ainsi que je me permets de vous souhaiter, au nom du conseil municipal et du personnel communal, *une belle et heureuse année 2024.*

VOTRE MAIRE
Pia IMBS

MARCHÉ DE NOËL
SOLIDAIRE, un succès
sans précédent ! p. 4

LA COMMUNE
REND HOMMAGE
à ses bénévoles p. 4

SPIE ACCUEILLE
les élus du Conseil
Municipal p. 14

>> Et plus encore !



>> RETOUR SUR LE Conseil Municipal

DU 30 OCTOBRE 2023

au terme duquel il a notamment été :

- Concernant les baux de chasse communaux pour la période 2024-2033,
 - **Décidé**, pour le lot unique faisant l'objet d'un droit de priorité, d'agréer pour la convention de gré à gré :
 - L'association de Chasse HOLTZHEIM, en qualité de personne morale ;
 - Monsieur Jules LOYZANCE, associé personne physique ;
 - Monsieur Gilbert HEITZ, associé personne physique ;
 - Monsieur Jean-Michel SCHWOERER, associé personne physique.
 - **Approuvé** le montant annuel de la location de la chasse pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033 à deux cents euros.
 - **Autorisé** le Maire à signer le bail de location de la chasse communale avec l'association de Chasse de Holtzheim, représentée par Monsieur Jules LOYZANCE.
- **Approuvé** le principe du renouvellement de la procédure permettant l'aboutissement du processus devant conduire à continuer une gestion déléguée du Centre d'Accueil Périscolaire (Accueil de Loisirs sans hébergement) ainsi que le cahier des clauses administratives particulières et fixé la durée de la convention à 3 ans.
- **Renouvelé** la composition de la commission de contrôle des listes électorales pour l'année 2023 conformément aux dispositions de l'article R7 du code électoral.
- **Modifié**, comme suit, la délibération du 3 juillet 2023 concernant le recensement de la population 2024 :
 - Création de 6 postes d'agents recenseurs vacataires, étant donné que 2 agents communaux fonctionnaires rempliront cette fonction et seront rémunérés en heures supplémentaires.
 - Les postes de vacataires sont à pourvoir pour la durée du recensement et à partir du premier jour de formation, à savoir du 3 janvier au 17 février 2024 inclus.
- **Décidé** de verser un don de 1€ par habitant (population au 1er janvier 2023), soit 3 850 €, au Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO) dans le cadre de l'aide humanitaire suite aux séismes au Maroc.
- **Décidé** d'actualiser les tarifs de location des salles communales aux associations comme suit :
 - Pour l'organisation de manifestations : mise à disposition des locaux à titre gratuit une fois par an. Toute réservation supplémentaire dans l'année sera facturée 500 €.
 - Pour la participation à l'organisation des fêtes communales (fête de la bière, fête de la musique, Messti et 13 juillet) : prise en charge par l'association organisatrice de 50 % des frais inhérents aux animations musicales.
- **Procédé** à différentes opérations financières (DBM n°3). Au 30 octobre 2023, le budget s'équilibre à 3 130 665 € en section de fonctionnement en dépenses et en recettes, et à 1 123 173 € en section d'investissement en dépenses et en recettes.

DES 6 OCTOBRE ET 10 NOVEMBRE 2023

Principaux points abordés :

- À l'international comme sur son territoire, l'Eurométropole s'engage auprès des victimes de catastrophes naturelles et des plus démunis.

L'Eurométropole de Strasbourg a souhaité témoigner sa solidarité aux populations victimes du tremblement de terre au Maroc et des inondations en Lybie. Des aides d'urgence pour un montant total de 30 000 € ont ainsi été déployées.

En matière d'aide alimentaire, l'Eurométropole de Strasbourg a souhaité apporter un soutien exceptionnel au Secours Populaire, à la Banque Alimentaire ainsi qu'aux Restos du Cœur pour un montant total de 55 000 € afin de permettre à ces acteurs de soutenir leurs activités de distribution alimentaire sur le territoire de l'Eurométropole. En matière d'hébergement d'urgence, le conseil de l'Eurométropole a autorisé le versement de subventions à divers organismes pour un montant total de 1 362 467 € pour financer des places d'hébergement d'urgence et de stabilisation s'adressant à différents publics, jeunes adultes de moins de 25 ans en situation de rupture, familles, femmes isolées, etc.

- Le Centre de Supervision Vidéo (CSV) de l'Eurométropole fête ses 20 ans.

EDispositif intercommunal au cœur de la stratégie de prévention et de sécurité, le CSV constitue un outil pour les communes pour assurer la tranquillité publique des habitants du territoire. Il assure l'entretien et la gestion de plus de 430 caméras disposées autour des voies publiques, dans 27 communes de l'Eurométropole, ainsi que 336 caméras situées au sein d'équipements recevant du public. Ces dispositifs de surveillance, avalisés par le comité d'éthique de vidéoprotection, sont mis en œuvre suite aux demandes des élus, en concertation avec la police ou gendarmerie et après autorisation de la Préfecture. Ainsi, chaque année, une vingtaine de nouveaux dispositifs sont installés sur le territoire pour un investissement moyen de l'Eurométropole de l'ordre de 15.000 € par caméra (travaux, réseaux, matériel informatique d'enregistrement).

- Le conseil de l'Eurométropole, conformément au Traité de concession signé avec la CTS, a approuvé des garanties d'emprunts destinées à financer plusieurs investissements.

inscrits dans son plan pluriannuel d'investissements, à savoir l'acquisition de 12 bus électriques, le prolongement de la ligne F du tramway de Koenigshoffen à Wolfisheim (y compris le matériel roulant soit douze rames de tramway), le renouvellement d'infrastructures tramway, etc.

- Ecoles de musique, bibliothèques, médiathèques, production cinématographique, l'Eurométropole agit pour la culture.

Depuis janvier 1999, l'Eurométropole soutient les écoles de musique des communes du territoire sous la forme d'un fonds de concours. Pour 2023, 23 communes, représentant 20 structures pour un total de 7.396 élèves, vont bénéficier d'une aide dont le montant global atteint 544.721 €. Le fonds de concours vise à couvrir jusqu'à 49% des dépenses des communes pour la maintenance et l'entretien de l'équipement. Par ailleurs, depuis 2011, l'Eurométropole a mis en place un fonds de concours destiné aux bibliothèques et médiathèques municipales affiliées au réseau " Pass'relle ". Pour 2023, 20 communes vont bénéficier de ce fonds de concours pour un total de 194.365 €, correspondant à 45% des frais de structures liés aux bâtiments.

- Un soutien fort et constant de l'Eurométropole au logement.

Soutien à la production annuelle de 1 100 logements locatifs sociaux pour répondre à l'ensemble des besoins, aides spécifiques en faveur de la réhabilitation de l'habitat mise en œuvre dans les quartiers prioritaires de la ville, subventions à l'adaptation des logements portant sur des travaux d'amélioration et de transformation favorisant la maîtrise des loyers, les économies d'énergies, la lutte contre l'habitat indigne et le maintien à domicile lié au handicap et à la perte d'autonomie des personnes.... Nombreuses sont les aides de l'Eurométropole en matière d'habitat.

>> GARE MULTIMODALE de Entzheim Aéroport, mode d'emploi



Nous souhaitons vous rappeler, dans cette gazette, que nous bénéficions, avec la gare d'Entzheim, d'un **Pôle Multimodal** qui présente de nombreux atouts.

Les trains qui s'y arrêtent sont extrêmement bien cadencés et ne prennent que **8 minutes pour rallier la gare centrale de Strasbourg**.

Comment se rendre à la gare ?

Il existe différentes possibilités :

En auto, en bus/navette, en Flex'Hop (transport à la demande), en vélo et même à pied !

Dans le détail :

- **En voiture** : 5 minutes suffisent pour s'y rendre et, sur place, vous disposez soit d'un dépose-minute, soit d'un parking. Il est à noter que ce parking est gratuit 24 heures pour les abonnés TER ou Badgeo ainsi que 11 heures pour les trajets occasionnels

en train (attention : il faut y stationner au minimum 2h pour bénéficier de cette gratuité). Les abonnés doivent enregistrer leur carte de transport auprès du service Parking de l'Aéroport.

- **En vélo** par la piste cyclable entre le stade de football et la gare. Deux abris fermés ainsi que des arceaux extérieurs sont disponibles sur place. Pour accéder aux abris, il vous faut vous enregistrer sur le site www.grandest.ter.sncf.com avec votre carte Simplicité. Si vous n'avez pas de carte Simplicité, vous pouvez la demander sur le même site ou par téléphone au **0 805 415 415** (service et appel gratuit).

- **En Bus Navette** : par le **Flex'Hop** ou la ligne de **Bus 43** au départ de tous les arrêts du village.

- Et même **à pied** (comptez 15 minutes par la piste cyclable).

Sans oublier que, depuis peu, il existe aussi un tout nouveau point de location automatique de **Vel'hop** au niveau de la gare (voir l'article dans la précédente gazette pour plus de détails).

>> MARCHÉ DE NOËL SOLIDAIRE, un succès sans précédent !

En effet, plus de **1800 Holtzheimois et visiteurs** des villages alentours ont profité des différentes animations mises en place pour l'édition 2024 de notre **marché de Noël solidaire**, qui s'est déroulé les 25 et 26 novembre, et **600 personnes ont assisté au concert** animé par le **Grand ensemble musical les Rhinwaggés** à l'Église Saint Laurent. *Un succès inédit !*

Les **32 exposants** du marché de Noël, **généreuses associations du village et artisans de la région**, ont proposé un large choix de décorations de fête, bijoux, petits objets faits main, produits du terroir, bredele... Comme les années précédentes, s'agissant d'un marché solidaire, une grande partie des bénéfices tirés des ventes de produits a été **reversée à diverses associations humanitaires**.

Autour de la tripode, du sapin et du village alsacien illuminé en miniature, les visiteurs ont pu s'installer, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, pour déguster

vin chaud, jus d'orange, crêpes, huîtres, saumon et autres gourmandises confectionnées par les associations.

Le concert de la **chorale Accroche Chœur**, les promenades à moto proposées par les **motards de l'association Usspuff 67**, la venue du **Père-Noël** et ses distributions de friandises pour le plus grand bonheur des enfants, ont participé à ce très joli moment de partage.

Au **repas solidaire** organisé par l'association **S.E.H** (Santé Energie Holtzheim) et animé par la **Chorale Sainte Cécile** dans son répertoire de Noël, **190 participants** ont dégusté un excellent Baeckeofe dont les bénéfices seront reversés à une œuvre caritative.

Merci encore au Service Technique, aux nombreux bénévoles, aux exposants présents qui ont proposé des stands très qualitatifs, pour leur contribution à la réussite de ces festivités.



>> LA COMMUNE REND HOMMAGE à ses bénévoles

Cette année encore, la municipalité a voulu remercier chaleureusement les **80 bénévoles** qui prêtent main forte, tout au long de l'année, pour rendre de nombreux services à la commune.

Qu'ils œuvrent à la **médiathèque**, à la **maison de retraite**, à l'**embellissement de l'église**, à l'**accueil des enfants à l'école**, à la **mise en place de nos fêtes** ou à la **conduite du minibus**, tous les bénévoles ont été invités, pour rendre hommage à leur engagement, à partager un bon repas convivial au foyer Saint Laurent.



>> LA COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE : une chaîne de solidarité pour récupérer, partager et nourrir



Depuis plusieurs années, la commune de Holtzheim se mobilise autour de l'aide alimentaire et participe à cette grande collecte nationale. Ainsi, **23 bénévoles, élus et citoyens**, jeunes et moins jeunes, se sont relayés pour assurer une présence

au point de collecte, les 24 et 25 novembre, au supermarché **Leclerc Express** et remercier les nombreux donateurs. D'un article à un chariot plein, vous avez donné à la mesure de vos moyens, et souvent plus encore.

Une première estimation indique que 1 700 kg de denrées (sans les contenants) ont été récoltées, soit 295 kg de plus qu'en 2022.

Merci à toute l'équipe du supermarché pour l'accueil toujours chaleureux et la logistique qu'elle nous accorde.

Merci à nos bénévoles les plus jeunes, Inès et Faustine, sensibles à cette action d'entraide.

Merci à l'équipe de bénévoles, fidèle depuis longtemps, et aux nouveaux membres qui nous ont rejoints.

Merci à vous, les donateurs. Cette aide alimentaire apportée aux familles fait bien plus qu'apaiser la faim. Elle leur offre, une fois le panier à provisions rempli pour nourrir ses enfants, la possibilité de se concentrer sur les autres aspects de la vie quotidienne tels que la santé, le travail, l'éducation ... et fait la différence entre la vie et la survie.

>> CARITAS ALSACE à l'épreuve des crises



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

Présente dans toute la région mais historiquement basée à Strasbourg, Caritas compte son plus gros lieu d'accueil d'Alsace au centre-ville. Les **315 bénévoles** du secteur ont aidé **3 747 familles en 2022**. Comme on pouvait le craindre, l'augmentation du coût de l'énergie et l'inflation dans le domaine alimentaire touchent d'abord les plus pauvres.

Haut lieu de la solidarité, la permanence de **l'Arc-en-Ciel** est ouverte chaque jour de la semaine et propose une vingtaine d'ateliers, qui mettent en avant le « pouvoir d'agir » des personnes accompagnées. Nos bénévoles distribuent chaque matin plus de **80 petits-déjeuners** aux plus vulnérables, proposent un service de **domiciliation postale** pour les personnes sans abri ou de **l'accompagnement scolaire**.

En parallèle, les **maraudes** dans le centre-ville ou encore la **permanence au campus**, pour aider les étudiants les plus fragiles, sont montées en régime.

Deux nouvelles épiceries solidaires ont récemment ouvert leurs portes, dans les quartiers de Neuhof et de Cronembourg. Des projets pour lesquels **Caritas Alsace est à la recherche de bénévoles**.

Hors Strasbourg, une équipe de Caritas est présente à Illkirch-Graffenstaden, spécialisée dans les **actions collectives, les démarches administratives et l'accompagnement scolaire**. Tandis que les bénévoles de Fegersheim et de la **Maison du Partage** de Geispolsheim, ont aidé plus de 100 familles à se **nourrir dignement** l'année dernière.

Nos équipes accueilleront avec plaisir de nouveaux bénévoles prêts à participer aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. Renseignements sur www.caritas-alsace.org

*Faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi. Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de **Caritas Alsace**, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex.*



Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.

“ Notre civilisation est-elle devenue plus apte à mener la guerre qu’à construire la paix ? ”

11 novembre - Armistice 1918

105 ans après, l’émotion est toujours présente à la lecture d’extraits de lettres de soldats du village à leurs familles par le Conseil Municipal des Jeunes.

La commémoration de la fin de la première guerre mondiale a réuni élus, anciens combattants et villageois en présence d’une délégation de Willstätt. Son maire, **Monsieur Christian Huber**, formule le vœu que l’amitié franco-allemande, chaque année renouvelée par cette présence, soit à l’image de notre jumelage, un exemple aussi humble soit-il, et une

source d’inspiration pour ceux qui, aujourd’hui, se battent.

La réconciliation est possible ! Notre maire, **Pia Imbs**, réitère son attachement à la commémoration, une nécessité, afin que telle une vigie, nous veillions à préserver la démocratie contre les dangers des extrêmes qui font le lit des conflits.

Autour des **Sapeurs-Pompiers**, les **chorales Accroche Chœur** et **Ste-Cécile**, le **Rallyes-Trompes Saint-Laurent** et les **Brichwagges** ont accompagné cette commémoration.



19 novembre – Legelshurst / Willstätt - Volkstrauertag



Invitée par **Monsieur Peter Scheffel**, le représentant de la commune de Legelshurst, la maire **Pia Imbs** ainsi que **5 élus** ont participé au **Volkstrauertag** en présence du **maire de Willstätt**. Cette journée du souvenir honore toutes les victimes des guerres et conflits d’aujourd’hui et du passé et invite aussi à la réflexion. Après avoir évoqué les conflits qui meurtrissent tant de populations sur notre terre, édiles allemands et français ont salué ces moments de recueillement communs et Peter Scheffel d’exhorter les gens à se parler et à s’écouter : **“ La parole nous rassemble et surmonte les frontières... nous pouvons être des modèles ”** (sic). La cérémonie a été suivie du verre de l’amitié donnant lieu à un enrichissant temps d’échange (polyglotte).

25 novembre – Holodomor

Une cérémonie commémorant le **90^{ème} anniversaire de l’Holodomor**, la grande famine en Ukraine ordonnée par Staline en 1932-1933, a eu lieu autour de la stèle érigée en mémoire de ce que le Parlement Européen et le Conseil de l’Europe ont reconnu comme génocide. Il y eut entre 5 et 8 millions de morts.

La maire **Pia Imbs**, accompagnée d’**élus de Holtzheim**, a accueilli la **délégation ukrainienne** et réitéré notre solidarité et notre soutien au peuple ukrainien. Des épis de blé ont été déposés au pied de la stèle en souvenir.

Un document exprimant la gratitude de la représentation permanente de l’Ukraine auprès du Conseil de l’Europe a été remis à la maire par son **Consul**.



Mìtnànder redde !

Wie mìr àm Volkstrauertag ìn Legelshurst sìnn g’sìnn, het de Ortsvorsteher, de Herr Peter Scheffel e scheeni Redd g’hàlte. ‘S Thema vun dere Redd : “redde”. So, e kleini Zàmmefàssung.

“Warum kenne d’Mensche sìch nìtt mìt Werter konfrontiere, ùsenàndersetze, Sàche durichdanke un dänn mìt Kompromisse zügstehen, mìt Rucksicht un Verstandnis menschefrìndlichì Ziele erreiche ? Stàtt dess herscht Gewalt, Kriej un sin Teil Eland, Leid un Verzwiiflung.

‘S Redde brìngt uns zämme, ìwwerwìnd Granze. Dess hàn d’Frànzose un d’ Ditsche nooch’m 2 Wàltkriej bewiese. Mìr kenne e Vorbìlt sìnn.

Redde wìll àwer eu heise zùhere. Zùhere beditt, de Àndere un sin Wort ìn Àrt ze namme.”

E nejs Johr brecht àn, mìr kenne uns dess vornamme : “mìtnànder redde” !

Pour lire l’article en français, flashez le QR code



>> FÊTE DES VENDANGES au marché hebdomadaire

Très belle **ambiance musicale** au marché hebdomadaire de Holtzheim !

Samedi 21 octobre, sous un soleil radieux, ce sont 10 musiciens du **groupe musical Anacrouse** qui ont animé, pendant 2 heures, le marché pour la désormais traditionnelle **fête des Vendanges**.

Merci à eux ainsi qu'aux commerçants pour ce moment de convivialité au cœur du village !



>> HALLOWEEN... une fête toujours plus monstrueuse

Comme il est maintenant de coutume, c'est, parés de leurs effrayants costumes, que petits et grands se sont retrouvés le 31 octobre dernier pour fêter halloween.

Tout d'abord pour une **projection**, à l'auditorium de l'espace Marceau, du dessin animé « **Coco** » qui a fait salle comble puis autour d'un goûter au foyer St Laurent. Rassasiés, nos fantômes, lutins, sorcières et sorciers, monstres en tout genre ont foulé la piste de danse pour une « **mini-boum** » animée par **DJ Draco** avant de sillonner les rues du village en quête de bonbons et de friandises dès la tombée de la nuit.

Une folle ambiance a ensuite fait le bonheur des plus grands au cours de la **soirée festive** où la piste de danse n'a jamais désemploi. Mentions spéciales à **l'APEEH** pour la restauration, au **DJ** qui a mis le feu et à tous les participants, petits et grands, venus déguisés pour la grande majorité.



>> MESSE de la Saint-Hubert

Cette année encore, les **trompes de chasse du Rallyes-Trompes St-Laurent de Holtzheim** ont animé et enchanté celles et ceux qui se sont rendu(e)s à la messe du 5 novembre dernier.

Merci à eux également pour leur présence à la cérémonie du 11 novembre 2023.

>> RECENSEMENT de la population 2024



En 2024, Holtzheim réalise le recensement de sa population pour mieux **connaître son évolution, ses besoins** et ainsi **développer de petits et grands projets** pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés **à partir du 18 janvier 2024.**

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. **Ce document est indispensable**, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en **ligne est plus simple et plus rapide**. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.



POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir **combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également des **statistiques** sur la population (âge, profession, moyens de transport utilisés, logements, etc.) et permet d'**adapter les équipements collectifs** de votre commune (écoles, transports...) :

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie :

Mairie de Holtzheim
1 place de la mairie 67810 Holtzheim
mairie@holtzheim.fr
03 88 78 05 84

>> POINT SUR les travaux de voirie

Avant la fin décembre 2023, l'**Eurométropole de Strasbourg** livrera le **nouvel aménagement cyclable** le long de la RM 400.

Cet aménagement, qui débutera au rond-point à la sortie du village, longera la RM 400 puis la voie SNCF pour, finalement, rallier la gare et l'aéroport d'Entzheim.

Il sera considéré comme un **chemin partagé** entre les cyclistes et les exploitants agricoles.

Nous pourrons aussi compter sur l'Eurométropole pour les aménagements de voirie des années suivantes :



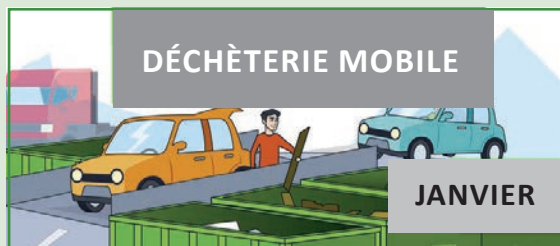
• **Les aménagements cyclables intercommunaux** (sous réserve de maîtrise foncière) :

- Liaison cyclable **Holtzheim-Achenheim** : études et travaux entre 2024 et 2025
- Liaison cyclable **Holtzheim-Wolfisheim** : études et travaux entre 2025 et 2026

• **Les aménagements de voirie prévus en 2024 :**

- **Rue F. Bartholdi** : revêtement de chaussée
- **Rue d'Entzheim** : réaménagement complet
- **Rue d'Achenheim** : trottoirs en sortie de commune

DÉCHÈTERIES ET RECYCLAGE



>> **DÉCHÈTERIE MOBILE : Samedi 27 janvier de 9h à 17h**
(Site du service technique, *rue de Lingolsheim*)

>> **DÉCHÈTERIE SPÉCIALE VÉGÉTAUX**
est mise en place d'avril à novembre.

MES ENCOMBRANTS, JE LES RECYCLE...

RÉEMPLOI :

Donnez une seconde vie à vos déchets

Pour vos appareils électroménagers :

Vous pouvez les déposer chez **ENVIE** infos au 03 88 10 04 30.

Pour vos meubles et objets divers encore en état :

- **Emmaüs Montagne-Verte** au 03 88 30 48 05
- **Emmaüs Mundo'** au 03 88 18 15 61

DÉCHÈTERIES FIXES :

Dernier accès autorisé 15 mn avant la fermeture.

A proximité, la **déchèterie d'Ostwald « la Vigie »** - rue Théodore Monod. Ouverte **7J / 7 de 8h à 19h en non-stop !** (Sauf le dimanche de 8h à 12h).

Toutes les déchèteries sont fermées les : 1^{er} janvier, dimanche de Pâques, 1^{er} mai, dimanche de Pentecôte, 1^{er} novembre et 25 décembre.

COLLECTE SUR APPEL (Service non payant)

Quand faire appel à ce service ?

Ce service est destiné à la collecte occasionnelle des déchets ménagers très lourds ou très volumineux, ceux que

vous ne pouvez manipuler seul ou qui ne rentrent pas dans le coffre de votre voiture.

Comment prendre rendez-vous ?

1) Vous faites votre demande **par téléphone** pour planifier la date d'enlèvement avec notre service.

Appelez le **03 68 98 51 89**, du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 .

2) Lors de votre appel :

- L'opérateur valide avec vous la **liste des objets** qui seront collectés.

- Dans la majorité des cas, l'opérateur vous indique immédiatement le jour du **rendez-vous à votre domicile**.

- À défaut, il vous rappelle dans les meilleurs délais pour convenir ensemble d'un rendez-vous.

3) Le jour du rendez-vous :

- Votre présence n'est pas obligatoire mais néanmoins souhaitée.

- Vous déposez vos déchets encombrants **devant votre domicile à partir de 6h**, de manière à ne pas gêner la circulation.

- Pour des raisons d'organisation, **seuls les déchets encombrants validés lors de l'appel** seront enlevés.



RAMASSAGE DES SAPINS samedi 13 janvier 2024

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE HOLTZHEIM
en partenariat avec **LA COMMUNE** et **LES BÉNÉVOLES**
organiseront le traditionnel

RAMASSAGE DE VOS SAPINS DE NOËL
pour une contribution de **2€**.

Vous êtes tous invités à y participer,
votre soutien et aide sont importants.

Le ramassage aura lieu quelle que soit la météo mais, **sans un nombre suffisant de parents et d'enfants, l'action sera annulée.**

Les sapins collectés seront déposés
au Service Technique de HOLTZHEIM,
afin d'y être broyés et utilisés comme paillage par la commune.

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION



*L'Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Holtzheim
vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2024 !!!*

Si vous avez une question n'hésitez pas à joindre Sébastien ZERR au **06 50 78 31 02**

>> TRAVAUX ET DÉMARCHES : les bonnes démarches à suivre

Clôtures, piscines, abris de jardins, pergolas, panneaux photovoltaïques... Les travaux et aménagements réalisés sur le village sont encadrés et doivent faire l'objet d'une autorisation préalable de la commune. L'omission d'une telle formalité constitue une infraction pouvant entraîner l'acquittement d'une amende et la remise en état initial du bâtiment. Il est donc nécessaire de suivre les bonnes démarches pour s'assurer de travaux approuvés et conformes aux règles.



1. Je consulte les règles d'urbanisme en vigueur

Les projets doivent être élaborés en respectant les dispositions applicables à Holtzheim :

- **Plan Local d'Urbanisme de l'Eurométropole (PLU)** : pour tous les projets sur le village.

- **Plan de Prévention du Risque d'Inondation de l'Eurométropole (PPRI)** : en supplément des règles du PLU, pour les bâtiments et les piscines en secteur inondable.

Ces documents sont disponibles via la mairie ou respectivement sur strasbourg.eu et bas-rhin.gouv.fr

2. Je dépose ma demande d'autorisation à la mairie

Clôtures, panneaux solaires, piscines permanentes > 10 m ² , ravalements, modifications de façades, portes et fenêtres, rénovation de toiture, isolation extérieure, stationnements, divisions foncières, travaux divers.	Constructions (ex : abris de jardin, pergolas, terrasses, garages,...) de 5 m ² à 20 m ² . Extensions d'habitation < 40 m ² si la surface de plancher totale ne dépasse pas 150 m ² .	Constructions (ex : abris de jardin, pergolas, terrasses, garages,...) > 20 m ² . Autres extensions d'habitation.	Démolitions totales ou partielles du bâti.
↓	↓	↓	↓
Déposer une Déclaration Préalable		Demander un Permis de Construire	Demander un Permis de Démolir



Le **dossier complet** (formulaire cerfa + ensemble des pièces) doit être transmis :

- soit en **version papier**, à la mairie,
- soit **en ligne**, sur le guichet numérique holtzheim.ads.strasbourg.eu.

La décision de la commune vous sera notifiée dans les délais d'instruction en vigueur.

3. J'assure le bon suivi du chantier

Les formalités suivantes permettront un déroulement serein des travaux et l'obtention des attestations de conformité en fin de chantier :

- **Attendre d'avoir l'autorisation** de la commune pour débiter les travaux ;
- **Afficher l'autorisation sur le terrain** (pour lancer le délai de recours des tiers) ;
- **Solliciter un arrêté d'occupation** du domaine public si nécessaire (benne ou échafaudage) ;

- **Compléter la Déclaration d'Ouverture de Chantier**, une fois les travaux débutés ;

- **Compléter la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux**, en fin de chantier (ne se substitue pas à la déclaration d'achèvement fiscale à transmettre à la DGFiP).

N'hésitez pas à prendre contact avec le service urbanisme de la mairie pour toute question ou conseil.

>> BARRIÈRES PÉRIPHÉRIQUES autour des piscines

Nous rappelons aux bénéficiaires d'autorisation de piscine, qui ont obtenu un accord sous condition de mise en place de barrières périphériques, qu'ils se sont engagés à installer ce dispositif (engagement signé) et les invitons à y procéder dans les meilleurs délais.

Il s'agit d'un équipement spécifique pour prévenir la chute des Secours et de leur véhicule en cas d'inondation.

Nous comptons sur la réactivité et le civisme de chacun pour respecter cet engagement et éviter des poursuites sur le fondement des *articles L480-1 et suivants du Code de l'Urbanisme*.

CASQUE ET PROTECTIONS À VÉLO

Le casque représente le plus sûr moyen de protéger sa tête en cas de chute ou de collision. Les blessures dues à un choc sur le crâne demeurent la première cause de décès chez les cyclistes.

Mais est-il obligatoire pour tous les usagers ?

Bien qu'il soit **fortement recommandé** quels que soient votre âge ou vos trajets, un casque conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle est uniquement obligatoire pour le conducteur et le passager d'un cycle, s'ils sont âgés de moins de 12 ans. Ce casque doit être attaché.

CE QUE DIT LE CODE DE LA ROUTE :



CIRCULER À VÉLO, QUELQUES CONSEILS :

1. Vérifier l'état de son vélo : freins, éclairage et sonnette.
2. Préparer son itinéraire avant de partir, en privilégiant les pistes cyclables.
3. Penser à s'équiper : casques, vêtements clairs, accessoires rétroréfléchissants, écarteur de danger...
4. Indiquer ses changements de direction en tendant le bras.
5. Rester à l'écoute. **N'utilisez pas de casque audio ou d'oreillettes. Ils sont interdits** car ils coupent des bruits de la circulation et augmentent les risques d'accident.
6. Ne pas rouler après avoir bu trop d'alcool. Au-delà de 0.5 g/l, c'est interdit, passible d'une amende et surtout très dangereux.
7. En groupe, privilégier la file indienne. Cette disposition est obligatoire la nuit et lorsque la circulation l'exige. Aussi, ne circulez jamais à plus de deux côte à côte.
8. Ne pas rester dans les angles morts des bus et poids lourds. Ils sont plus grands que ceux des voitures. Et attention aux appels d'air qui peuvent vous déséquilibrer.
9. Dans les virages, serrer au maximum à droite, les voitures ne voyant les vélos qu'au dernier moment.
10. Soyez attentifs aux piétons. Plus silencieux à vélo, vous pourriez les surprendre. Pour emprunter un passage piéton ou un trottoir, descendez de votre vélo.

Selon l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), le risque pour un cycliste d'être victime d'un accident est **trois fois plus élevé** que pour un automobiliste. Le risque d'être gravement blessé, **seize fois plus élevé**.

>> Etat civil

NAISSANCES

APOLLONIO Lorena	14/08/2023
HIETTER Lyam	25/08/2023
APOLLONIO Alessio	13/09/2023
GILLOT CORREIA Noé	25/09/2023

DÉCÈS

KOEHL Henriette	21/10/2023
CHAMBARET Yann	13/11/2023
NICOLAS Arlette	17/11/2023

MARIAGES

IDY Achraf et THOMAS Mélanie	07/10/2023
------------------------------	------------

GRANDS ANNIVERSAIRES

80 ans	
WEISS Robert	09/09/2023
90 ans	
DURGETTO Jeanne	20/09/2023
SATTler Marthe	18/11/2023
93 ans	
KLASSEN Erna	13/10/2023
Noces d'Or - 50 ans de mariage	
HAESSLER Auguste et Marie-Simone	27/09/2023
Noces d'orchidée - 55 ans de mariage	
VELTEN Bernard et Liliane	18/10/2023
HEITZ Jeannot et Yvette	24/10/2023
MUNCH Bernard et Marie Louise	08/11/2023
HEITZ Vincent et Arlette	15/11/2023



Grands anniversaires

Vous fêtez **un grand anniversaire**, 90 ans, 95 ans, 100 ans ou votre **anniversaire de mariage**, 50 ans, 55 ans, 60 ans...
Vous souhaitez la visite d'élus pour honorer cet événement.

Contactez la mairie au **03 88 78 05 84** pour organiser cette rencontre.



Bienvenue aux nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager sur la commune, nous nous en réjouissons.
Pensez à passer en mairie pour vous inscrire et accompagner votre installation.
Vous serez accueillis par Nadia et Hélène.



>> RELAIS PETITE ENFANCE

Une soirée événement à Entzheim à l'occasion de la journée nationale des assistantes maternelles

Le vendredi 17 novembre 2023, le Relais Petite Enfance des communes de Holtzheim, Entzheim et Blaesheim a organisé une **soirée festive à l'Escale**, à Entzheim, à l'occasion de la Journée Nationale des Assistantes Maternelles qui a lieu le 19 novembre.

Cette soirée a été l'occasion de mettre à l'honneur et de remercier une nouvelle fois les **54 assistantes maternelles** en activité sur le territoire, pour leur implication quotidienne auprès des familles qu'elles accompagnent ainsi que leur engagement associatif puisque **3 associations** existent et mènent des actions

à la fois solidaires et festives (**l'association « Nanny's 67 » à Holtzheim, les MAM Z'Ailes d'Entzheim et l'association des assistantes maternelles de Blaesheim**). **BRAVO À ELLES !**

Tout au long de l'année 2023, le Relais Petite Enfance a souhaité les mettre en lumière et les valoriser à travers une **exposition photos** itinérante sur le métier « *Coup de projecteur sur un métier fabuleux : les assistantes maternelles dans leur quotidien* » et l'organisation de ce grand événement.



À table avec Petra de Willstätt... Zu Tisch mit Petra

Retour en Allemagne d'où Petra nous livre une recette originale :

Omas Kartoffel Lebkuchen - Les pains d'épices aux pommes de terre de grand-mère.

Cette recette, avec du sucre en guise de miel et de la pomme de terre pour farine, date peut-être d'une période de disette comme celle qui avait précipité Hansel et Gretel dans la maison en pain d'épices de la sorcière. Notre pain d'épices local, qui nous vient de Nuremberg, trouve son origine en Chine. Comme celui de l'antique Grèce où Rome, son ingrédient principal est le miel.

Le mérite de ce délice culinaire revient donc aux abeilles. Mais ces fragiles ouvrières connaissent aussi des temps difficiles à la survie. Sachons préserver ces laborieuses butineuses dans nos cultures, nos vergers et nos jardins pour que les enfants puissent encore longtemps goûter à cette délicieuse pâtisserie de Noël.

Et, si comme Hansel vous ne voulez pas trop vite engraisser, il faudra ne pas trop en abuser !



Ingrédients pour la pâte :

- 250 g de pommes de terre cuites *
- 225 g de farine de blé
- 1 ½ paquet de levure chimique
- 3 œufs
- 250 g de sucre
- 250 g de noisettes moulues
- 50 g d'orange confite coupée fine
- 50 g de citron confit coupé fin
- 1 cuil. à thé d'arôme d'amande amère
- 1 à 2 cuil. à thé d'épices pour pains d'épice
- Hosties de pâtisserie Ø 7 cm
- Chocolat de couverture, à pâtisser ou 150 g de sucre glace pour le glaçage

*pommes de terre farineuses de type Bintje, Freya ou Mariella

Préparation :

- Rapper les pommes de terre dans un saladier
- Rajouter le mélange farine / levure
- Rajouter les œufs, le sucre les noisettes, l'arôme d'amande amère et les épices
- Bien mélanger de façon homogène
- Allumer le four à 175° (chal. tour. 155°)
- Couvrir une plaque de papier sulfurisé
- Poser les hosties et déposer dessus 1 à 2 cuil. à thé de pâte
- Cuire 20 à 25 minutes – laisser refroidir sur une grille
- Badigeonner de chocolat fondu au bain marie ou d'un glaçage au sucre

Gute Verkostung ! Bonne dégustation !



Caroline TERRAL, comédienne et thérapeute familiale spécialisée dans l'accompagnement des familles d'enfants atypiques est venue spécialement de Montpellier pour nous présenter son spectacle « *Il a quoi cet enfant ?* ».

Au total, ce sont 270 personnes, parents et professionnels, qui sont venues assister à ce one woman show interactif autour des questions de parentalité. Cette soirée était entièrement gratuite, financée par la CAF du Bas-Rhin et la commune d'Entzheim.

Elle a permis, sans aucun doute, à beaucoup de parents de rire et de dédramatiser leur quotidien parce qu'il faut bien se le dire : on fait toujours de notre mieux et que le parent parfait n'existe pas !

Pour toute demande d'informations sur le programme d'activité du Relais Petite Enfance ou des questions liées à la recherche d'un mode d'accueil, vous pouvez contacter **Laure KESSOURI** au 06 69 92 93 36 ou par mail rpe@holtzheim.fr

>> SPIE ACCUEILLE LES élus du Conseil Municipal



Le conseil municipal a été reçu par la société SPIE, représentée par son directeur **Romain MEYER**, afin de présenter son **nouveau site** dans la zone d'activités Joffre 2.

Tout d'abord, faisons connaissance avec cette nouvelle entreprise installée à Holtzheim depuis le mois de septembre.

SPIE est le leader européen indépendant des services multi-techniques dans les domaines de l'énergie et des communications.

L'histoire de SPIE commence par la vision d'un entrepreneur visionnaire : le baron Edouard Empain, fasciné par les nouveaux usages de l'électricité.

Après avoir participé à la création du métro parisien dans les années 1900, SPIE va ainsi connaître une croissance internationale. À partir des années 2000, SPIE élargit ses compétences multi-techniques et devient le premier groupe européen indépendant de sa profession.

Aujourd'hui, SPIE n'a pas oublié ses racines. L'esprit des entrepreneurs continue d'animer ses équipes, de même que l'engagement en faveur d'un monde **plus durable**. Née il y a plus d'un siècle, cette épopée industrielle a donné lieu à un groupe unique.

SPIE compte **48 000 collaborateurs** engagés pour réussir avec leurs clients leur transition énergétique et leur transformation numérique responsable.

46% de son chiffre d'affaires est généré par une activité verte, alignée sur les critères climat de la taxonomie européenne.

Le site de Holtzheim accueille toutes les filiales du groupe : **SPIE Industrie, SPIE ICS, SPIE Nucléaire, SPIE Building Solutions, SPIE CityNetworks, SPIE Facilities.**

Romain MEYER et ses équipes nous ont partagé leur raison d'être.

- **PRÉPARER L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE** : SPIE s'engage à accélérer la performance énergétique de ses clients et à limiter leurs impacts carbone.

- **CRÉER DE LA VALEUR PARTAGÉE PAR LE NUMÉRIQUE** : Le numérique, vecteur de transformation sociétale et organisationnelle, permet à SPIE d'accompagner le futur de ses clients.

- **ACCÉLÉRER LES DÉMARCHES ÉCORESPONSABLES AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE** : Le numérique, vecteur de transformation sociétale et organisationnelle, permet à SPIE d'accompagner le futur de ses clients.

SPIE favorise la **réduction de l'empreinte environnementale** et intègre les principes d'**usage raisonné** pour contribuer à la qualité de vie.

Une visite du site a permis de constater la qualité du bâtiment et notamment l'espace de convivialité et d'échanges. Cette instructive visite s'est conclue autour d'une partie de babyfoot. Il nous faudra admettre que l'équipe SPIE a battu l'équipe du conseil municipal qui ne s'avoue pas vaincue. Rendez-vous est pris pour une revanche !

**SPIE recrute.
N'hésitez pas à les contacter !**



>> LE LOCAL, un atelier où les idées prennent forme

Le Local est une association qui a pour objet la promotion et l'échange de **savoir-faire manuels et artistiques**.

Outre un espace personnel de création, ce lieu s'ouvre au public sous diverses formes. Depuis plus de 5 ans, Le Local organise :

- **des stages d'art plastique et de travail manuel** pendant les congés scolaires et durant les grandes vacances pour les enfants de 5 à 18 ans. Les techniques proposées sont les suivantes : bois céramique, arts plastique, dessin et peinture, reliure.
- **des goûters d'anniversaire** sous forme d'ateliers autour de ces différentes techniques.
- **des stages parents-enfants** sur demande, les mercredis après-midi et samedis, autour de différentes techniques : céramique, modelage, tournage, bois, restauration de meubles, création de jeux, arts plastiques et reliure.
- **de l'accompagnement** à la création et du soutien technique : Création, mise au point, prototypage et production d'objets. Le local vous propose de mettre ses compétences techniques et artistiques au service de votre projet, à travers un travail d'écoute et d'accompagnement individualisé. Vous pourrez ainsi visiter toutes les étapes de la création, jusqu'à la production. Cette dernière étape pourra, bien évidemment, être réalisée par vous-même, ou alors, par sous-traitance d'un professionnel.
- **de la microédition participative**. L'association soutient l'édition personnelle d'objets culturels, en étant un lieu de production et de vente.

LE LOCAL
Un atelier où les idées prennent forme

Propose
Stage céramique
Ouvert à partir de 5 ans

Du 26 février au 1 mars 2024
De 14h à 17h

Tarif : 100€, matériel et cuisson compris + 10€ d'adhésion annuelle à l'association LE LOCAL

Inscription au : **06 70 12 93 64**
Date limite : une semaine avant le début du stage
Adresse : Le Local, 22 rue de l'église 67810 Holtzheim

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour obtenir de plus amples informations par mail claudelory.atelier@gmail.com ou par téléphone au 06 70 12 93 64.

>> LA G.R VOGESIA HOLTZHEIM ORGANISE le championnat interdépartemental GR individuelles

Le Hall des sports a changé d'allure le temps d'un week-end : la section de Gymnastique Rythmique de la VOGESIA HOLTZHEIM a organisé, les 18 et 19 novembre 2023, **la compétition interdépartementale des gymnastes individuelles**.

Cette compétition a regroupé **320 gymnastes** issues du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et des Vosges, allant du niveau régional au niveau national.

1000 spectateurs ont été accueillis sur l'ensemble du week-end, ce qui a mobilisé une **quarantaine de bénévoles** tout au long de la compétition afin que l'organisation se déroule au mieux et nous tenons chaleureusement à les remercier ainsi que nos partenaires : **Stoeffler, Logi'Sticks, Celtic**.

Nous remercions également la **commune de Holtzheim, Mme le Maire Pia Imbs et les élus**, pour leur aide et leur présence tout au long de ce week-end.

En parallèle, nous avons également **19 gymnastes** engagées dans les différentes catégories et nous avons obtenu de beaux résultats :

- **En catégorie régionale** : Léona en -11 ans remporte l'Or, Eline en -15 ans obtient la médaille de bronze et Elena en 18 ans et + est vice-championne.
- **En catégorie Fédérale** : Clara en -11 ans est médaillée de bronze ainsi qu'Axelle en -17 ans.

Un grand bravo à l'ensemble de nos gymnastes ainsi qu'aux entraîneurs pour les résultats obtenus.



Rendez-vous pour les individuelles régionales le 10 décembre à Vivier au Court et, pour nos individuelles fédérales/nationales, les 16 et 17 décembre à Pfstatt, où elles tenteront de remporter leur ticket pour le championnat de France.

>> VOGESIA HOLTZHEIM BASKET : bilan à la mi-saison



L'équipe 1 masculine qui évolue en Nationale 2 affiche un bilan à l'équilibre de cinq victoires pour cinq défaites au moment où ces lignes sont écrites. Les partenaires de Félix Bastien ont trois matches à disputer avant Noël, qu'il va falloir à tout prix remporter afin de pouvoir encore se montrer ambitieux avant d'attaquer la phase retour le 13 janvier sur le parquet de Metz.

L'équipe 2 masculine qui évolue en Pré-nationale comptabilise trois victoires pour quatre défaites à l'heure actuelle.

Les coéquipiers de Ludovic Franck ont, comme l'équipe fanion, trois matches à disputer avant les fêtes de fin d'année. Ils comptent bien finir l'année en beauté afin de creuser l'écart sur leurs poursuivants au classement.

L'équipe 3 masculine qui évolue en Pré-régionale affiche un bilan positif après sept rencontres disputées avec quatre victoires pour trois défaites.

Comme pour les équipes 1 et 2, il reste trois matches au programme pour Pierre-Louis Trousey et ses partenaires pour clôturer l'année 2023.

L'objectif est de réaliser le carton plein afin d'attaquer 2024 en pleine confiance.

L'équipe 4 masculine qui évolue en Division 3 départementale affiche un bilan de quatre victoires et quatre défaites en huit matches disputés. Il reste deux matches au programme pour Lucas Nuss et ses coéquipiers. Ils ont un seul objectif : avoir un bilan positif avant les fêtes.

L'équipe 1 féminine qui évolue en Division 2 régionale continue sur la lancée de la saison dernière. En effet, Kathleen Bourdin et ses coéquipières sont invaincues (quatre victoires en quatre matches).

Les U20 masculins évoluant en Région réalisent également un début de saison parfait avec quatre victoires en quatre rencontres disputées.

Les U17 masculins évoluant en championnat Départemental affichent un très bon bilan de trois victoires pour une seule défaite.

Les U15, U13 et U11 masculins ainsi que les **U18, U13 et U11 féminines** réalisent également une première partie de saison très prometteuse.

L'ensemble de ces équipes ont la ferme intention de poursuivre sur leur lancée en 2024.

Si vous souhaitez rejoindre la Vogesia Holtzheim Basket
veuillez contacter :

- Michel Nopper (président du club) au 06 11 52 43 80
- Anne-Marie Miss au 06 30 15 99 89
- Damien Alison (responsable de la section jeunes) au 06 03 54 40 58

>> AS HOLTZHEIM : bilan à la mi-saison

L'équipe 1 évoluant en District 1 affiche un bilan de cinq victoires et quatre défaites en neuf rencontres.

Le capitaine Franck Garcia et ses coéquipiers chercheront à être plus réguliers au cours de la deuxième partie de saison afin de pouvoir viser le podium, voire la montée en Régional 3 en fin de saison.

L'équipe 2, évoluant quant à elle en District 6, a connu une première partie de saison en dents de scie comme en atteste son bilan : trois victoires, deux nuls et trois défaites en huit matches.

L'équipe 3 évoluant en District 8 a connu une phase aller compliquée avec une seule victoire au compteur, un nul et quatre défaites.

Lucas Schneider et ses coéquipiers s'attelleront à inverser la dynamique lors de la phase retour.

Les équipes de **jeunes** (masculines et féminines) réalisent un début de saison très convaincant.

Elles chercheront à poursuivre sur leur lancée en 2024.

Si vous souhaitez rejoindre le club en tant que joueurs(euses)
ou encore éducateur(rices), veuillez contacter :

- Eric Lutz (président du club) au 06 08 06 79 46
- Coralie Brubach (présidente de la section jeunes) au 06 19 45 25 88



Franck Garcia (en rouge)



Alexis Paulus (en rouge)



Robin Hirschner (en rouge)

Samedi 20 Janvier 2024

Organisé par le Comité des fêtes,
à l'auditorium de l'Espace Marceau

Concert d'Estelle (de Top Music) avec son Groupe Redlight Dreams Indie Pop & Electro

Que ce soit dans des petites salles à l'ambiance intimiste ou sur de grandes scènes à l'ambiance électrique, c'est devant le public que s'exprime toute l'énergie et la passion des Redlight Dreams. Formé en septembre 2010 à Strasbourg, le groupe Redlight Dreams est composé de Estelle (chant), Maxime (basse), Arnaud (guitare), Vince (batterie), Etienne (clavier) et Stef (son et lumières). Le groupe présente aujourd'hui, à travers son nouveau show, 13 titres pop/dance/électro, avec des mélodies à la fois rythmées et puissantes, une voix suave et groovée dans son univers Indie Pop. Sur les centaines de dates effectuées dans le Grand Est et le reste de la France depuis 2010, certaines expériences sont à souligner : la place Kléber à Strasbourg, la Laiterie à Strasbourg ou encore le Zénith de Strasbourg. Dernièrement, quatre nouveaux singles sont sortis sur toutes les plateformes d'écoute et ont été ajoutés dans plusieurs playlists à travers le monde.

Estelle Woerly est une compositrice et chanteuse pop basée à Strasbourg. Elle est également animatrice radio sur Top Music. Elle participe à des émissions de radio et à des vidéos où elle relève des défis insolites. Par exemple, elle a dû livrer des roses aux radios concurrentes le jour de la Fête de la radio ou encore tester un jacuzzi.

Ouverture des portes à 20h. Début du concert à 20h30. Participation libre avec chapeau à la sortie.
Réservation par mail : resa-marceau@holtzheim.fr



Samedi 17 février 2024

Organisé par le Comité des fêtes,
à l'auditorium de l'Espace Marceau

Spectacle d'Improvisation théâtral et humoristique par la Compagnie IMPRO ALSACE !

La compagnie Strasbourgeoise IMPRO ALSACE a le plaisir de vous présenter son spectacle d'improvisation
« LE SHOW D'IMPRO spécial SAINT-VALENTIN » !!!

À partir des idées du public, les comédiens et le musicien plongent dans l'inconnu et construisent des histoires variées et aux couleurs de l'événement. Les comédiens interagissent et s'amusent avec défi dans des scènes plus loufoques les unes que les autres.

Le maître du jeu pimente les scènes dans une proximité toute particulière avec le public, qui devient un complice indispensable au spectacle.

"Quelle est la meilleure technique de drague ?"

"Comment vous vous êtes rencontrés ?"

"Quelle serait la pire idée de cadeau pour la Saint-Valentin ?"

Voici un échantillon de questions possibles qui seront posées au public pour colorer nos scènes.

IMPRO ALSACE a pour objectif de charger la salle en ondes positives et de créer un véritable moment d'échanges pour un spectacle unique :
LE SHOW D'IMPRO spécial SAINT-VALENTIN...

Un spectacle festif où tout est possible, grâce à la complicité du public !
3, 2, 1, Impro !



Ouverture des portes à 20h. Début du spectacle à 20h30. Participation libre avec chapeau à la sortie.
Réservation par mail : resa-marceau@holtzheim.fr

COUP DE PROJECTEUR SUR LES ACCUEILS DE CLASSES



Cette année, l'équipe qui anime aux côtés d'Emilie les accueils des classes s'est agrandie et, pour cause, ce n'est pas moins de **9 classes de primaire** et **5 classes de maternelle** qui sont accueillies régulièrement **les jeudis** toute la journée pour des animations et un prêt de documents.

En ce début d'année, les classes élémentaires et maternelles aborderont **le corps**.

Bravo **Emilie** et un grand merci à **Aline, Christiane, Edith, Eliane et Fabienne** pour leur investissement et leur professionnalisme !)

LES ATELIERS MÉDIATIONS NUMÉRIQUES SE POURSUIVENT !

3 rendez-vous à ne pas manquer !



La médiathèque, en partenariat avec l'EMS, vous propose des ateliers de médiation numérique. Les conseillers numériques et Emilie animeront une première session de formation en deux temps sur la prise en main des smartphones, puis une troisième session sur les fraudes et les arnaques en ligne.

- **ABC du smartphone les mardis 16 janvier et 19 mars de 14h à 16h** : nous allons identifier les principaux éléments d'un smartphone Android et (re)découvrir les fonctions de base (allumer, éteindre, naviguer, écrire, etc.). Nous explorerons ensuite le monde (merveilleux ?) des applications pour apprendre à les installer et les paramétrer.

Un seul objectif : manipuler sereinement son smartphone ! Public ados/adulte sur inscription, venir avec son propre matériel.

- **Fraudes et arnaques en ligne : comment se protéger ? le mardi 14 mai de 14h à 16h**. Spam, phishing, ingénierie sociale et arnaques diverses... Avec l'avènement des nouvelles technologies, les cybercriminels jouent d'ingéniosité pour nous escroquer à travers nos e-mails, nos SMS et nos outils numériques. Dans cet atelier, nous vous proposons un tour d'horizon des pratiques les plus répandues et une boîte à outils pour mieux les démasquer et vous en prémunir ! Public ados/adulte sur inscription.

- Ainsi qu'un **accompagnement individuel** par les bibliothécaires pour répondre à vos questions **le mardi 27 février à 15h**. Tout public, préciser la demande lors de l'inscription.

ANIMATIONS CULTURELLES DE LA Médiathèque

Retrouvez toutes les infos actualisées sur notre portail :
mediatheque-holtzheim.fr

Janvier 2024

C'est le mois de la NUIT DE LA LECTURE qui, cette année, porte sur le thème du CORPS.

MARDIS

9 et 23 JANVIER à 15h
ATELIER ÉCRITURE

Atelier d'écriture animé par Catherine Lavergne.
Public adulte sur inscription.

MERCREDI

10 JANVIER à 10h
BÉBÉS LECTEURS

Histoires et musique pour nos bébés lecteurs.
Pour les enfants jusqu'à 3 ans.
Sur inscription.



MERCREDI

10 JANVIER à 15h
ATELIER BRICOLAGE

Atelier bricolage proposé et animé par Christiane, suivi de la dégustation de la galette.
À partir de 5 ans, sur inscription.



MARDI

16 JANVIER à 14h
MÉDIATION NUMÉRIQUE

« L'ABC du Smartphone » 1^{ère} session
(voir article dans l'Actu Médiathèque).
Public ados/adulte sur inscription, venir avec son propre matériel.



MERCREDI

17 JANVIER à 10h
SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Dans le cadre de la **Nuit de la lecture**, spectacle « *Tourbi-rond* » proposé par la compagnie Moska.
Théâtre de papier en musique.

" Je suis le début de quelque chose : Un petit point rond. Mais le petit bout de qui ? De quoi ? Dans un jeu de cache-cache, ce petit être s'amuse à se fondre et se confondre dans les formes rondes des autres : Dos de coccinelle, roue de voiture, coque de bateau, œil de grenouille... Quelle forme prendra cette graine en pleine transformation ? " Pour enfants à partir de 1 an à 6 ans, sur inscription.

ANIMATIONS CULTURELLES DE LA Médiathèque

Retrouvez toutes les infos actualisées sur notre portail :
mediatheque-holtzheim.fr

Janvier 2024

JEUDI

18 JANVIER à 20h

CONFÉRENCE

Dans le cadre de la **Nuit de la lecture** et en partenariat avec le **Relais Petite Enfance**.

Conférence proposée par l'association **Ô delà de la Lune**

« **Mon corps m'appartient : respect, intimité, consentement de l'enfant, parlons-en !** ».

Comment et pourquoi parler du corps aux enfants ? Comment expliquer le consentement et prévenir les violences sexuelles ? Des intervenantes du milieu de la santé et de l'éducation vous transmettront des outils de référence (lois, ouvrages) pour permettre des échanges et l'émergence de questions.

Entrée libre - **Public adulte** sur inscription.

MERCREDI

24 JANVIER à 15h

ATELIER MONTESSORI

Le Relais Petite Enfance d'Holtzheim et la médiathèque vous proposent un atelier **Montessori**

Parent/Enfants animé par **Laetitia KLEINWAECHTER**, éducatrice spécialisée de l'association **Perles en Eveil**. Au programme ce mois-ci : **le corps**. **Tout public parents-enfants jusqu'à 6 ans** - Sur inscription.

VENDREDI

19 JANVIER à 9h

CAFÉ DES PARENTS



Le Relais Petite Enfance, en partenariat avec la médiathèque, vous propose un **"Café des parents"** animé par **Rachel DIETRICH**, coach en relations familiales et intimes. Thèmes abordés **de la naissance à l'adolescence**.

La présence des bébés est possible, à signaler lors de l'inscription.

MERCREDI

31 JANVIER à 15h

CINÉ-FAMILLE



Ciné famille sur la **sensibilisation au numérique**

Tout public à partir de 7 ans, sur inscription.

Février 2024

Février, c'est « **ENFANTINES** », un mois dédié à la **PETITE ENFANCE**.

MARDIS

6 et 20 FÉVRIER à 15h

ATELIER ÉCRITURE

Atelier d'écriture animé par Catherine Lavergne. **Public adulte** sur inscription.

MERCREDI

7 FÉVRIER à 10h

BÉBÉS LECTEURS



Histoires et musique pour nos bébés lecteurs. **Pour les enfants jusqu'à 3 ans**. Sur inscription.

MARDI

13 FÉVRIER à 20h **TABLE RONDE PETITE ENFANCE**

Table ronde animée par 3 professionnelles aux regards complémentaires, **Caroline Capron** formée à l'intégration des réflexes archaïques, **Joelle Walch** formée à la Brain Gym-Education Kinesthésique (BUGER ACCOMPAGNE) et **Laetitia Kleinwaechter**, formée à la pédagogie Montessori (PERLES EN EVEIL).

Dans la petite enfance, certaines expériences, jeux et manipulations sont incontournables au développement de l'enfant. Lesquels et pourquoi ?

Que faire en grandissant si certaines étapes n'ont pas pu se faire ? L'occasion d'échanger quelques astuces et outils avec des professionnelles.

Entrée libre - **Public adulte**, sur inscription.

MERCREDI

14 FÉVRIER à 15h

ATELIER BRICOLAGE



Atelier bricolage proposé et animé par **Christiane**.

À partir de 5 ans, sur inscription.

VENDREDI

16 FÉVRIER à 9h

CAFÉ DES PARENTS



Le Relais Petite Enfance, en partenariat avec la médiathèque, vous propose un **"Café des parents"** animé par **Rachel DIETRICH**, coach en relations familiales et intimes. Thèmes abordés **de la naissance à l'adolescence**.

La présence des bébés est possible, à signaler lors de l'inscription.

MARDI

20 FÉVRIER à 15h

MAISON DE RETRAITE

Accueil des **résidents de la maison de retraite** à la médiathèque pour des lectures. **Cette séance est ouverte - Public adulte** sur inscription.

MERCREDI

21 FÉVRIER à 10h

SPECTACLE TOUT- PETITS

Dans le cadre d'**Enfantines**, nous accueillons un spectacle musical de **Gilles Péquignot « Prom'nons nous dans les bois ... »**. Dans une forêt de sons, flâne un chaperon rouge musicien. Avec les merveilles de la nature qui l'entoure, il crée des bruits, des clapotis, joue avec les vibrations du vent....

Pour enfant de 6 mois à 3 ans.

Sur inscription.

MERCREDI

21 FÉVRIER à 15h

AUDITIONS

Les élèves des différentes classes d'instruments ou chants de l'**Ecole de musique** intercommunale de Wolfisheim et de Holtzheim vous donnent rendez-vous pour **leurs auditions** à la médiathèque.

Tout public.



MARDI

27 FÉVRIER à 15h

MÉDIATION NUMÉRIQUE

Les bibliothécaires seront présentes pour **vous aider sur votre ordinateur ou celui de la médiathèque** pour une prise en main du numérique.

Public ados/adulte, préciser votre demande lors de l'inscription.



MERCREDI

28 FÉVRIER à 15h

ATELIER MONTESSORI

Le Relais Petite Enfance de Holtzheim et la médiathèque vous proposent un atelier Montessori **Parent/Enfants** animé par **Laetitia KLEINWAECHTER**, éducatrice spécialisée, de l'association **Perles en Eveil**. Au programme ce mois-ci : **les premiers apprentissages**.

Tout public parents-enfants jusqu'à 6 ans. Sur inscription.

CALENDRIER DES manifestations

Janvier 2024

SAMEDI-DIMANCHE

6-7 JANVIER

FOOT EN SALLE

Organisé par l'ASH - Salle de la Bruche

DIMANCHE

14 JANVIER

FÊTE DES ÂÎNÉS

Organisé par CCAS - Salle de la Bruche

SAMEDI

6 JANVIER

BASKET NATIONALE 2

Holtzheim - AS Kayzersberg Ammerschwihr BCA

Organisé par Vogesia basket - Salle des Sports

SAMEDI-DIMANCHE

20-21 JANVIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

AAPPMA - Etang de pêche

VENDREDI

12 JANVIER

VŒUX DU MAIRE

Organisé par la Commune

Salle de la Bruche

SAMEDI

6 JANVIER

BASKET NATIONALE 2

Holtzheim - Tremblay athlétique club

Organisé par Vogesia basket - Salle des Sports

Février 2024

SAMEDI

10 FÉVRIER

BASKET NATIONALE 2

Holtzheim - Basket Club Lievinois

Organisé par Vogesia basket - Salle des Sports

DIMANCHE

11 FÉVRIER

COCHONAILLE

Organisé par l'ASH

Foyer St Laurent

SAMEDI

17 FÉVRIER

CARNAVAL

Organisé par la Commune

Salle de la Bruche

Mars 2024

SAMEDI

2 MARS

BASKET NATIONALE 2

Holtzheim - Souffelweyersheim BC

Organisé par Vogesia basket - Salle des Sports



Madame le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal
vous adressent leurs
meilleurs vœux de bonheur pour l'année 2024
et sont heureux de vous inviter à

La Soirée des Vœux

qui se tiendra le **vendredi 12 janvier 2024**
à 20 heures Salle de la Bruche à Holtzheim.

- Rétrospective et nouveaux projets
- Remise de médailles aux sportifs et bénévoles méritants
- Animation musicale
- Vin chaud et Nejjohr Stolle

Que cette année soit riche de nos engagements respectifs
pour faire vivre Holtzheim !

& gueter Rutsch ins neje Johr, e glickliches nejs !

L'AMICALE des aînés

CAFÉ/JEUX • KAFÉ KRENSEL • JEUX DE SOCIÉTÉ, CARTES, etc...

Salle des associations (Salle de la Bruche) :

Les jeudis 11 et 25 janvier de 14h30 à 17h30

Les jeudis 8 et 22 février de 14h30 à 17h30

Nous proposons de véhiculer les personnes qui désirent venir aux activités de l'Amicale des Aînés (jeux).
À préciser au moment de l'inscription auprès de Fabienne Uhlmann au 06 17 94 32 14.